



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous soumettre le *110<sup>e</sup> Rapport de gestion* de la Banque nationale suisse (BNS), qui porte sur l'exercice 2017. Ce rapport comprend, dans sa première partie, le *Compte rendu d'activité* à l'Assemblée fédérale, dans lequel l'institution rend compte de l'accomplissement de ses tâches selon l'art. 5 de la loi sur la Banque nationale (LBN) au cours de l'année écoulée. La seconde partie contient le *Rapport financier*. Ce dernier commente l'évolution de la BNS sous l'angle de l'organisation et de l'exploitation, ainsi que son résultat financier. Il est soumis au Conseil fédéral pour approbation, avant d'être présenté à l'Assemblée générale des actionnaires.

En 2017, la reprise de l'économie mondiale s'est accélérée. La croissance s'est affermie aussi en Europe, et le climat a connu une nette embellie. La conjoncture, modérée en début d'année, a peu à peu pris de l'élan en Suisse également. L'utilisation des capacités de production a augmenté, et la situation s'est améliorée sur le marché du travail.

Du fait de l'environnement économique globalement favorable à l'échelle internationale, la demande de placements en francs a été sensiblement moins marquée au second semestre. Le franc s'est affaibli surtout vis-à-vis de l'euro. Cela a permis de réduire la nette surévaluation du franc et d'apporter à l'économie la détente souhaitée. Toutefois, certaines branches ont de nouveau dû faire face à de grands défis, imputables à la persistance du changement structurel.

La Banque nationale a maintenu le cap expansionniste de sa politique monétaire en 2017. Certes, l'inflation a légèrement augmenté et s'est inscrite tout au long de l'année dans la fourchette que la BNS assimile à la stabilité des prix. Néanmoins, l'utilisation des capacités de production de l'économie est restée inférieure à sa moyenne de long terme. Le taux d'intérêt négatif appliqué aux avoirs à vue détenus à la BNS par les banques et d'autres intervenants sur les marchés financiers, ainsi que la disposition de la Banque nationale à intervenir au besoin sur le marché des changes sont demeurés nécessaires pour garantir en Suisse des conditions monétaires appropriées.

L'émission de la nouvelle série de billets de banque s'est poursuivie selon le calendrier prévu. Après avoir mis le billet de 50 francs en circulation au mois d'avril 2016, la Banque nationale a émis le billet de 20 francs en mai 2017, puis celui de 10 francs en octobre. Ces deux coupures ont elles aussi été bien accueillies par la population et les milieux spécialisés. En août 2018, la BNS lancera l'émission du nouveau billet de 200 francs.

En décembre 2017, la Banque nationale a racheté la majorité des actions de la société Landqart AG et de landqart management and services, dépositaire des brevets. Landqart AG est la seule entreprise au monde disposant de la technologie et des capacités de production requises pour la fabrication du papier spécial entrant dans la composition des nouveaux billets de banque suisses de la 9<sup>e</sup> série. La reprise de Landqart AG permet à la BNS de garantir l'approvisionnement en numéraire et, partant, d'accomplir son mandat légal.

La Banque nationale a clôturé l'exercice 2017 avec un bénéfice de 54,4 milliards de francs, contre 24,5 milliards en 2016. Ce résultat s'explique principalement par un gain de 49,7 milliards de francs sur les positions en monnaies étrangères et une plus-value de 3,1 milliards de francs sur le stock d'or.

Le montant attribué à la provision pour réserves monétaires s'élève à 5 milliards de francs. Après prise en compte de la réserve pour distributions futures de 20 milliards, le bénéfice porté au bilan s'établit à 69,3 milliards de francs. Il permet le versement d'un dividende à hauteur du montant maximal fixé dans la loi, soit 15 francs par action, et une distribution de 2 milliards de francs à la Confédération et aux cantons. Après affectation du bénéfice, la réserve pour distributions futures s'élève à 67,3 milliards de francs.

Nous remercions nos collaboratrices et nos collaborateurs du grand engagement et du précieux soutien qu'ils nous ont de nouveau témoigné durant l'année écoulée.

Berne et Zurich, le 2 mars 2018



**JEAN STUDER**  
Président du Conseil de banque



**THOMAS J. JORDAN**  
Président de la Direction générale